Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 123 (1997)

Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mémorial de Gorée, Dakar (Sénégal)

Résultats

Le Gouvernement du Sénégal a lancé, au mois de novembre 1996, un concours international de projets à un degré, anonyme et ouvert à l'ensemble des architectes du monde en vue de la création du Mémorial de Gorée, d'un ensemble muséographique et de recherche sur l'anse des Madeleines, à Dakar1.

Ce sont 290 projets qui ont été soumis à l'examen des membres du jury après que la commission technique lui ait soumis son rapport. Le jury a procédé par sélections et éliminations successives et après délibération, puis votes, il a attribué trois prix et cinq mentions. A l'issue de cette ultime procédure, l'anonymat a été levé.

Palmarès

1er prix

Ottavio di Blasi (Milan, Italie) en collaboration avec Paolo Simonetti, Stefano Grioni, Mauricio Cardenas, Marzia Roncoroni, architectes; Gianni Perotti, Antoine Pin, journalistes; Favero & Milan, ingénieurs

In-Bo Shim, Hideyuki Yamashita, Alan Burden (Séoul, Corée) en collaboration avec Shinya Satch 3e prix

Brandi & Partners (Göttingen, Allemagne), Jochen Brandi, Hailo Ostmann, Herbert Krause, architectes, en collaboration avec Sebastian Knorr et Matthias Heidtkamp

Mentions

Fin de la partie rédactionnelle

- George Henry Chidiac et Fatima Nabil Saikali (Beyrouth, Liban)
- Véronique Jandelle, Pascaline Guillier, Alice Toulemonde (Paris, France)

Musée national, Vaduz,

préqualification

- Philippe Harden, Charlotte Macaux, Jean-Guillaume Mathiaut, Guillaume Rolland (Paris, France)
- Torsen Brecht (Weimar, Allemagne), en collaboration avec Gabi Hultsch, architecte, Stephan Hahn, sculpteur, Peter Bringt, designer, Philipp Koch, sociologue
- Olivier Souquet, François Defrain (Paris, France)

Jury

Harry G. Robinson III (Etats-Unis), représentant l'UNESCO, président; Tomaz Kancler, arch., (Slovénie), Reuben Mutiso, arch., (Kenya), Suk-Won Kang, arch., (République de Corée); Salah Zaky Said (Egypte), représentant l'UIA, rapporteur du jury; Mme Carolyn Armenta Davis (Etats-Unis), critique d'architecture; Mbaye Bassine Dieng, directeur du Patrimoine historique et ethnographique; Landing Sane, directeur de l'Urbanisme et de l'architecture du Sénégal; Amadou Lamine Sail, coordinateur du projet du Mémorial de Gorée.

Erratum

Dans l'annonce de l'ouverture d'un concours d'architecture en vue de la réalisation de la Place du Village de Charrat¹, une malencontreuse faute de frappe nous a fait situer cette localité dans le canton de Vaud. Selon la formule consacrée, nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes, plaçant bien sûr Charrat en Valais. Nous les prions néanmoins d'accepter nos excuses pour cette erreur bien involontaire.

Rédaction

1/AS N° 21 du 8 octobre 1997, p. 441

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Charrat/VS	Aménagement de la Place des Chênes, Charrat/VS, CP	Architectes établis dans le canton du Valais ou qui en sont originaires, inscrits au REG A ou B des architectes, diplômés EPF ou IAUG, titulaire d'une formation équivalente ou diplômés ETS	12 déc. 97 (dès le 19 sept. 97)	21/97 p. 441
Fundació Mies van der Rohe	House of Fundació Mies van der Rohe, Barcelona, Espagne, Cl	All entrants must be under forty years of age on the final date of inscription ($SI+A$ N° 27-28/97 du 7 juillet 1997)	31 mars 98 (31 oct. 97)	
Nouveau dan	s cette liste			
Principauté du	Rénovation et extension du	Architectes établis ou domiciliés dans un pays de	(17 nov. 97)	

Liechtenstein

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

l'Espace économique européen ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant 1er juillet 97

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

¹ Voir IAS N° 4, p. 53